



Colmar, le 3 mars 2020



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus COVID-19 Point de situation dans le Haut-Rhin

L'apparition d'un foyer épidémique a été confirmée dans le Haut-Rhin mardi 3 mars 2020.

Le préfet du Haut-Rhin a aussitôt fait le point de situation avec le délégué territorial de l'agence régionale de santé du Grand Est et la rectrice de l'académie de Strasbourg.

Comme l'a indiqué ce soir le directeur général de la santé, plusieurs personnes ayant participé entre le 17 et le 24 février à un rassemblement culturel à l'église évangélique « Portes ouvertes chrétiennes » à Bourtzwiller (Mulhouse) ont été testées positives au coronavirus.

Il s'agit de membres de deux familles, l'une résidant à Héisingue, l'autre à Bernwiller. Ils sont hospitalisés.

Aucune personne résidant à Bourtzwiller n'a été testée positive.

Des mesures de précaution ont été prises : fermeture des écoles où les enfants sont scolarisés (école « Emmanuel » à Saint-Louis et école communale de Bernwiller) ainsi que l'école « Oberlin » à Bourtzwiller, tenue par la communauté évangélique.

Le préfet a aussi décidé d'interdire les rassemblements publics à Bernwiller et à Héisingue, lieux de résidence de ces deux familles. Dans les autres communes, le maintien des rassemblements doit être apprécié au cas par cas en lien avec les maires. Il est rappelé que les rassemblements de plus de 5 000 personnes dans un espace confiné sont interdits.

Les investigations sanitaires pour évaluer les personnes ayant été en contact avec les malades se poursuivent par ailleurs.

Des points d'information réguliers seront diffusés pour faire état de l'évolution de la situation et les précautions à prendre.

N'appellez le Centre 15 que si vous ressentez des symptômes avérés.

**Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 :
0 800 130 000**

Le préfet du Haut-Rhin, le directeur général de l'agence régionale de santé et la rectrice de l'académie de Strasbourg tiendront un point presse pour détailler la situation et préciser les mesures à adopter.

Mercredi 4 mars 2020 à 11h00

*à la préfecture du Haut-Rhin
7 rue Bruat à Colmar*

Vous êtes cordialement invités à y assister.

Merci de confirmer votre présence à pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

CONTACT PRÉFECTURE

Bureau du protocole et de la communication interministérielle
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin
03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR  

CONTACT AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST

ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CONTACT ACADÉMIE DE STRASBOURG

dircab@ac-strasbourg.fr